

● **Février 1812 :**

LONCHAMBON, Catherine, *Les bacs de la Durance du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2001, p. 15.

[Cite GROS, Albert, *Caumont sur Durance, essai d'histoire locale*, impr. Mistral, 1976 et DUBLED, Henri, "Les problèmes posés par le cours de la basse Durance jusqu'en 1791", in *Etudes vaclusiennes*, n° XXI, janvier-juin 1979, p. 27-28.

*"En 1807, un pont en charpente, dont la dernière pierre avait été posée le 24 septembre 1803, se dressait au niveau de Bonpas. Emporté par une crue en 1812, il était relevé en 1813"* (Durance).

BM Arles, ms 806, Eyminy : "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c."

Février 1812 : deux gros Rhône successifs du 4 au 6 et du 18 au 22.

4 : Bruine le matin, soleil l'après-midi, girouette à l'est, sud-est, sud. Le Rhône grossit.

5 : Toujours mêmes aires de vent, le ciel brumeux le matin, soleil à midi, brumeux le soir.

6 : Girouette au levant et sud. Brume. A 10 heures, le vent girouette tourne au nord et beau soleil de suite. Le Rhône diminue.

18 : NO froid. Beau soleil. Le Rhône grossissant beaucoup.

19 : Le matin, N. Beau soleil. Le soir, NE. Le Rhône venu jusques à la fleur de lys.

20 : Levant le matin. Le Rhône toujours à la fleur de lys. J'envoyoy visiter les chaussées du petit Plan du Bourg.

21 : Matin, le vent au SE. Le Rhône avoit baissé de plus de 2 pans à 6 heures du matin ; il étoit à 4 travers de "doit" en-dessous du gros bouton. Le ciel sombre et nébuleux, le soleil ne point paru. Le Rhône diminuant toujours.

22 : matin, il y avoit 8 escaliers ou Rhône diminuant toujours.

ADBR, 10 S 30/1 : Extrait des registres des délibérations de la Commission centrale des Associations d'Arles et de Notre-Dame de la Mer.

Ci-dessous, une autre délibération de la Commission centrale face à une nouvelle inondation en février 1812, lors de la Séance du 8 mars 1812 :

*"A laquelle furent présents M. de Bouchaud, Perrin de Jonquières, Raspaud et Constantin.*

*Vu la lettre de Mr le Comte de l'Empire, conseiller d'état, Préfet, du 5 mars 1812 portant renvoy à la Commission Centrale d'une pétition des syndics de l'association de Notre-Dame-de-la-Mer pour qu'elle aye à donner son avis.*

*Vu la pétition des Sindics de l'association de Notre-Dame-de-la-Mer, tendant à être autorisée à faire procéder sur le champ et sans attendre une nouvelle convocation de leur association à la fermeture d'une brèche formée à leur chaussée par la crue du Rhône qui a eu lieu dans le mois de février dernier et qui a inondé une partie de leur territoire, et tendant de plus à ce qu'il leur soit accordé dorénavant le droit de faire faire tel[s] travaux que de nécessités urgentes demanderaient avec la seule autorisation de la Commission centrale et sans être obligé de recourir à la voie beaucoup trop longue et trop couteuse de la convocation de leur association.*

*Considérant que les administrations des chaussées sont sujettes par le genre d'ennemi qu'elles ont à combattre à voir se former d'un moment à l'autre des dégradations qui demandent la plus grande vigilance dans les remèdes à y apporter.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*Considérant que dans le moment d'une crue, le Rhône peut menacer ou même effectuer une rupture que peu de chose pourrait arrêter dans le commencement tandis que le moindre retard peut lui faire prendre le caractère le plus allarmant.*

*Considérant que dans l'intervalle qui s'écoule entre la confection d'un devis et l'exécution une crue peut attaquer cette partie qui avait paru hors d'insulte et apporter par conséquent aux mesures prévues des changemens notables aux quelles il peut être urgent de pourvoir de suite".*

[Les syndics, eux-mêmes propriétaires, auront la prudence nécessaire, est-il assuré, étant pris parmi les plus forts contribuables. De plus, leurs propriétés sont une garantie en cas de dépenses qui ne seraient pas de rigueur. Les cas d'urgence exigent des travaux qui ne permettent pas de respecter les formes ordinaires.

La Commission centrale approuve ces différents arguments et demande au préfet l'autorisation en cas d'urgence, d'étendre à toutes les associations cette procédure accélérée ne nécessitant que l'approbation de la Commission centrale, sous condition de faire approuver ces actions dans la première réunion de l'assemblée de leur association ].

BM Arles, ms 495, Essai sur la statistique de la ville d'Arles par Pierre Véran, p. 164.

*"Le 18 février 1812, il y eut un débordement du Rhône à Lyon, plusieurs maisons furent abattues, d'autres incendiées. Des charrettes, des hommes, des bestiaux furent noyés, à Arles les eaux ne dépassèrent pas l'anneau de fer du quay, attendu que les eaux du Gardon et de la Durance ne débordèrent point".*

#### ● Avril 1812 :

BM Arles, ms 806, Eyminy : "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c."

Avril : gros Rhône les 7 et 8.

7 : Le Rhône à un pan sous le gros bouton.

8 : Le Rhône à 2 pans et demi sous le gros bouton.

#### ● Octobre 1812 :

BM Arles, ms 806, Eyminy : "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c."

Octobre : deux gros Rhône, du 7 au 12 et du 21 au 29.

7 : N. le matin. Bruine. Pluye assez forte avant midi. Le même jour, le Rhône a été jusques au gros boutons ; il a diminué ensuite.

8 : SO le matin. Soleil à midi. Sud le soir. Forte pluye avec tonnerre à 9 heures ; à 10 heures, pluye petite toute la nuit.

9 : Pluye SE ensuite, S. ensuite. Pluye jusque 8 heures du soir, très forte et souvent par ondées. Le Rhône étoit venu.

10 : Sud Est le matin, temps couvert pluye. Le Rhône a été le soir jusques près du petit bouton 2 escaliers et la marche.

11 : Rhône comme la veille soir.

12 : Le Rhône avoit augmenté et étoit au petit bouton à 8 heures du matin. Soir à la fleur de lis, c'est-à-dire à 4 mètres 1 décimètres au rhônomètre du port.

13 matin : Vent du N. Le Rhône avoit beaucoup diminué encore.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

21 : NO le matin. Beau soleil. A midi, N droit avec du vent très frais. Le Rhône au gros bouton.

22 : Toujours le Rhône gros.

23 : Même temps, Rhône fort gros.

24 : *Idem.*

26 : N. Beau soleil. Le Rhône diminuant.

29 : Le Rhône baissant.

## ● Novembre 1812 :

BM Arles, ms 806, Eyminy : "Journal d'Arles, des aires, de vent pluye, nege, glaces, inondations &c."

Novembre : deux gros Rhône du 17 au 19 et le 30.

16 : Pluye assez forte dans le jour.

17 : Le Rhône presque au petit bouton.

18 : Rhône diminuant jusques au gros bouton, remontant ensuite presque au petit [bouton].

19 : Le Rhône presque au petit bouton. Il avoit un peu plu dans la nuit. Rhône entre le gros et le petit bouton.

30 : Le Rhône au 15<sup>e</sup> escalier (étiage).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur